

Prise en compte du risque d'exposition du cristallin dans les installations EDF

SFRP – 12 juin 2013

Mickaël HEBERT / EDF UNIE GPRE



CHANGER L'ÉNERGIE ENSEMBLE

Le contexte

Recommandation de la CIPR d'abaisser la limite annuelle de dose équivalente au cristallin de 150 mSv à 20 mSv

GT : Dr C.Bailloeuil, F.Vera, M.Hébert (EDF), M.Million (LANDAUER EUROPE), E.Mosca (COMEX), S.Berard (AREVA NP)

Etude d'impact sur les activités EDF :

Identifier les situations à risque d'exposition du cristallin

Plan

- 1 – Méthodologie utilisée
- 2 – Activités à risque d'exposition du cristallin
- 3 – Résultats
- 4 – Conclusions

Méthodologie utilisée

- Détermination du ratio d'équivalent de dose cristallin / équivalent de dose corps entier.
- Port d'un dosimètre de type OSL au niveau du front et d'un autre au niveau de la poitrine.
- Pour les campagnes de remplacement des cannes chauffantes : utilisation de pastilles TLD



Activités à risque d'exposition du cristallin

Activité où l'exposition du cristallin est à priori, supérieure à l'exposition du corps

- **Repose thermocouple sur le couvercle du RCP**
- **Remplacement des cannes chauffantes PZR**
- **Maintenance robinetterie**



Activités à risque d'exposition du cristallin

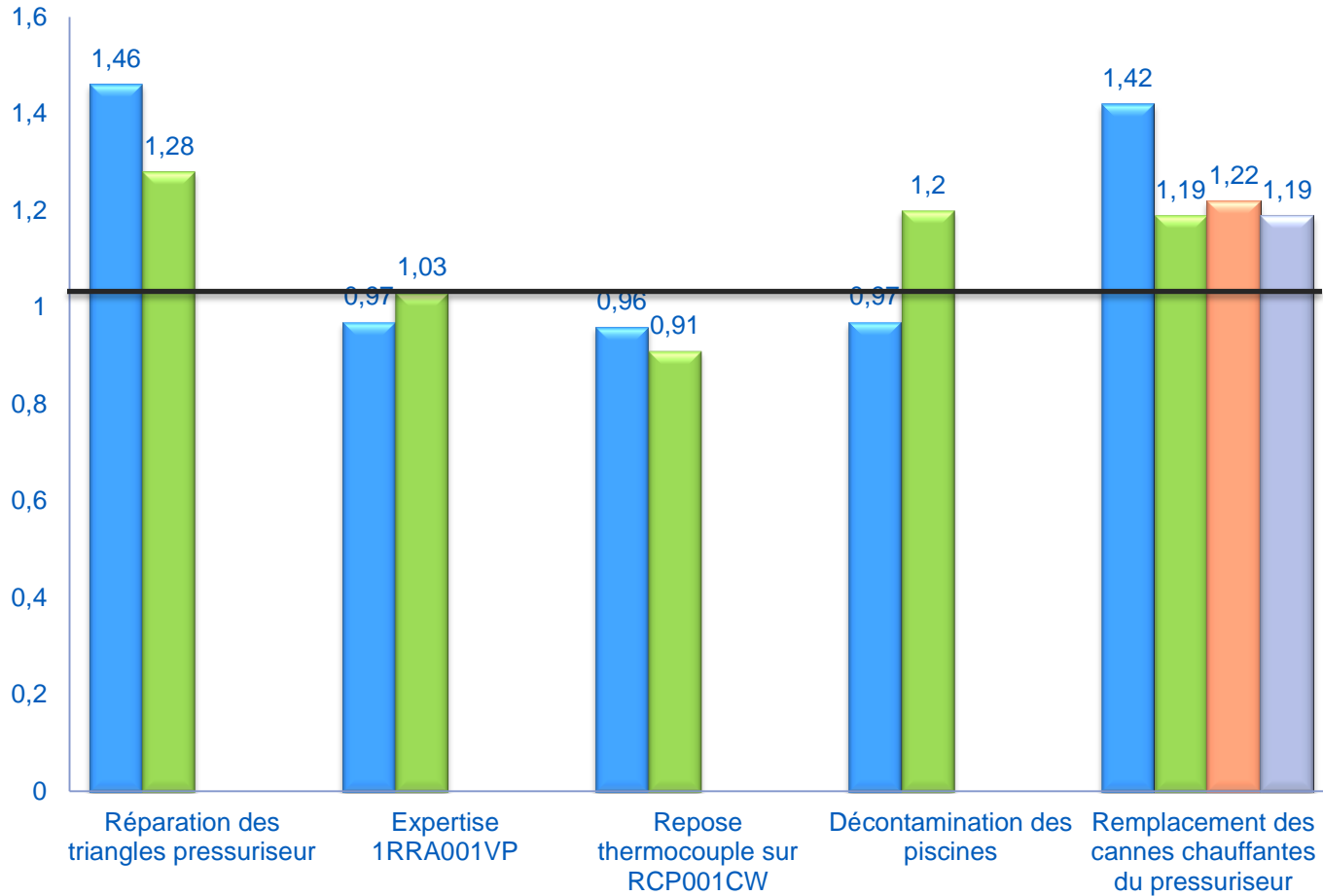
Décontamination piscine



Réparation des triangles PZR



Résultats



Conclusions

En cas d'abaissement de la limite :

- La réparation des triangles PZR et le remplacement des cannes chauffantes PZR seront des activités à surveiller au niveau de l'exposition du cristallin
- Port de dosimètres adaptés pour les activités à risque
- Mise à jour du référentiel RP nécessaire

MERCI